









MUSÉES ROYAUX

DE

Bruxelles, le 20 mars 1911

190

## Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRÉTARIAT

N°

ANNEXE

Prière de rappeler, dans la réponse, la date  
et le numéro de la présente

→←

Monsieur le Ministre

Nous avons l'honneur de vous faire connaître qu'après examen de la collection Clarembaux qui sera vendue le jeudi 23 courant notre Collège a exprimé le vœu de voir entrer au Musée de Bruxelles le tableau de M.X.Mellery: Fête au Palais des Doges (n° 27 du catalogue) Comme il n'appartient pas à la Commission directrice de faire l'acquisition d'œuvres exécutées par des artistes encore en vie, nous vous transmettons le vœu de nos collègues avec l'espoir que vous voudrez bien vous y rallier et faire acquérir par votre département l'œuvre précitée. La Commission directrice a délégué en outre son secrétaire à la dite vente à l'effet d'acheter le Basset de Joseph Stevens (n° 51) pour une somme qui ne pourra dépasser 2500f

Recevez, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre considération la plus haute

Il est probable que certains  
œuvres seront acquises  
à des prix avantageux et  
jeu. Je pense que les  
membres de la Commission  
de la vente de votre man:  
d'œuvres de la  
l'entendre, au sujet  
d'acquisitions s'effectuera,  
avec les membres de  
notre Collège qui se  
trouvent à la  
vente.

Pour la Commission directrice  
Le Secrétaire Le Président

Monsieur Schollaert

Ministre des Sciences et des Arts



5163/3

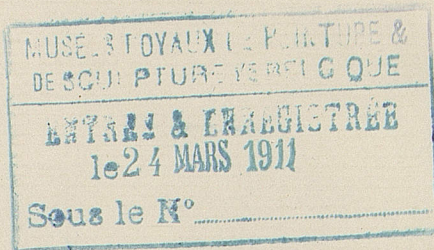
MINISTÈRE  
des  
SCIENCES ET DES ARTS  
ADMINISTRATION  
des  
BEAUX-ARTS

Bruxelles, le 22 Mars 1911.

N° 32437

N. B — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

ANNEXE



Messieurs,

Comme suite à votre lettre datée du 20 Mars qui ne m'est parvenue que le 22, malgré l'extrême urgence de son objet, j'ai l'honneur de vous faire connaître que je ne m'oppose pas à l'achat du tableau de Joseph Stevens que vous considérez comme désirable.

Agitez, Messieurs, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le Ministre,

*J. Schollaer*

À la Commission directrice des  
Musees royaux de Peinture et  
de Sculpture.



J. P. ENGLEBERT  
NOTAIRE  
144, RUE ROYALE

Téléphone 8798

5163/4  
Bruxelles, le 27 - 3 - 1911.

À la Commission d'achat de Musée - Noyaux  
Place du Musée  
Bruxelles

Messieurs -

J'ai l'honneur de vous faire parvenir le bordereau  
et acquiescement fait par M. Cardon du lot 51 de la vente  
tenue en la salle Le Roy. fûtes de la Collection de ta-  
bleaux Clarenbourg, pour compte de votre Musée.

Le prix et les frais sont d'après la condition de  
la vente payable au Comptant - Je devrai liquider  
le prix de vente de dits tableaux entre la huitième et fin  
M. Louis Clarenbourg; Puis-je vous demander de faire  
régler ce compte dans le courant de cette semaine -  
Veuillez agréer Messieurs l'assurance de ma consi-  
dération distinguée

Étude du Notaire ENGLEBERT  
Rue Royale. 144  
BRUXELLES

*Englebert*

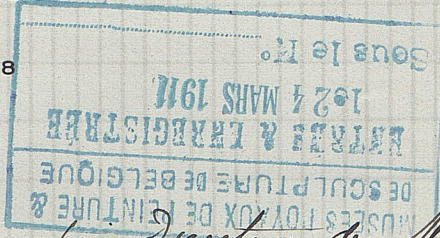


5463/5

J. P. ENGLEBERT  
NOTAIRE  
144, RUE ROYALE

Bruxelles, le 27-3-1911.

Téléphone 8798



La Commission Directrice des Musées Royaux  
de Peinture et de Sculpture de Belgique.  
Place du Musée.

doit au Notaire J. P. Englebert - 144 - rue royale - Bruxelles.

Le 27-3-1911 - par;

Acquisition du lot 51. a la Vente publique des tableaux  
de la collection Clarendon <sup>23-3-11</sup> ~~Le Bassot de~~

|              |                        |       |
|--------------|------------------------|-------|
| Le Bonnet de | Jay. Stevens - adjuge. | 5100. |
|              | 10 %.                  | 510.  |

---

5610.

---



28 mars 1911

Monsieur le notaire

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre ~~lâttre~~  
du 27 courant Il est absolument impossible de procéder dans  
la huitaine à la liquidation du compte qui accompagne la dite  
lettre Les formllités administratitives exigent au minimum  
un mois On vous transmettra sous peu les formalités à signer

Recevez.....

Fierens-Gevaert.

Expédié le 28 mars 1911



Expédié 5-4-11

3-4-11

trouvées la minute)  
 Nous avons l'honneur de  
 vous annoncer que le Rasset  
 de Joseph Stevens a été acquis  
 pour notre collection ~~de la vente~~ Clarambault

~~pour une somme de la somme~~  
 pour la somme de 5100 fr -  
 sans le frais. ~~Le total est~~  
~~ainsi qu'il est approuvé~~  
~~l'impôt est pour la somme de~~  
~~pour la somme dernière de la somme~~

Nous vous ferons parvenir  
 sous peu les pièces les déclarations  
 de paiement et prenons des  
 Bases mesurées pour l'achat  
 le placement du tableau sur  
 mur moderne

Bonne nuit



MUSÉES ROYAUX

DE

Bruxelles, le ..... 190 .

## Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRÉTARIAT.

No \_\_\_\_\_

## ANNEXE

OBJET :

Comme suite à notre lettre du 28 mars 1911, nous avons l'honneur de vous faire parvenir modèle de la déclaration à fournir en triple expédition aux fins de procéder à la liquidation des 5610 frs dont le Musée vous est débiteur

*Rédacteur*

La Commission directrice des Musées royaux de  
Belgique , 9 place du Musée , à Bruxelles

Doit à Monsieur le Notaire Englebert ,144 rue  
royale à Bruxelles

Copie expédiée le 22.4.11

pour:Acquisition du lot 51-Basset ,par Joseph  
Stevens-de la Collection Clarembaux ,en vente pu-  
blique du 23 mars 1911 ,adjudé 5100

5100

Frais 10%

510

5610-

... le Notaire, l'assurance

*Exercice 190* .....

Loi du ..... Article .....

|                    |   |   |   |   |  |  |  |  |
|--------------------|---|---|---|---|--|--|--|--|
| <i>Allocation.</i> | . | . | . | . |  |  |  |  |
|--------------------|---|---|---|---|--|--|--|--|

|                     |        |
|---------------------|--------|
| Crédit au . . . . . | 111111 |
|---------------------|--------|

|                       |    |
|-----------------------|----|
| Liquidation . . . . . | 11 |
|-----------------------|----|

[illegible]

Chapitre ..... N° .....

[illegible]

*Credit au* . . . . .

|                       |     |
|-----------------------|-----|
| Liquidation . . . . . | 111 |
|-----------------------|-----|

Disponibile: . . .



MINISTÈRE  
des  
SCIENCES ET DES ARTS  
ADMINISTRATION  
des  
BEAUX - ARTS

N° 32737.

N. B. — *Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.*

ANNEXE

Messieurs,

MUSÉES ROYAUX DE  
DE SCULPTURE DE L

ENTRÉE & ENREG

125 AVR 1911

Sous le N°

J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'acquisition du Basset de Joseph Stevens, à la vente Clarenbaux, est approuvée. Vous voudrez bien prendre des mesures pour le placement du tableau au Musée moderne.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

*F. Schollaert*

A la Commission Directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture,  
à Bruxelles.



Englebert  
Notaire

Bruxelles, le 24-4-1911

rue Royale, 144.

TÉLÉPHONE N° 8798



Monsieur le Secrétaire

Comme suite à votre lettre du 20 courant j'ai l'honneur de vous adresser en triple expédition la formule de déclaration en vue de la liquidation du legs d'acquisition par le Musée Royal de Peinture et de Sculpture à Bruxelles, du tableau "Basile" Lot 51 de la vente du 23 Mars dernier.

Agreez Monsieur le Secrétaire l'assurance de ma  
haute considération distinguée

St Englebert  
Schotten



*La Commission directrice des Musées royaux de Belgique*  
*9 Place du Musée, à Bruxelles*

*Doit à Monsieur le Notaire Englebert, 144 rue Royale à Bruxelles pour :*

*Acquisition du lot 51 - Basset, par Joseph*  
*Stevens-de la collection Clarembaux, en vente*  
*publique du 23 mars 1911, adjudgé*

5100,00

*Frais 10 %*

510,00

*Certifié sincère et conforme à la somme de*  
*cinq mille six cent dix francs*

5610,00

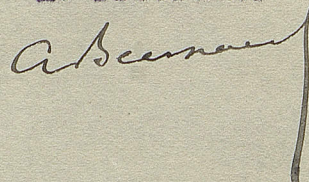


Pour la Commission directrice

Le Secrétaire

Le Président

*Pierre Gevaert*





## BELGIQUE

No

5163

Monsieur le Ministre

## ANNEXE

*Rédacteur*

Nous avons l'honneur de vous prier de bien

Signature le

vouloir faire liquider au profit de Maître <sup>le</sup> Englebert

*Copié le*

notaire à Bruxelles la déclaration ci-jointe en double

Retour le

*In def de*  
pour session session en vente publique *jeu 25 mai 1906* **Clarambourg**

*Expédié le*

13.5.11

du "Basset de J. Stevens dont vous ~~avez~~ bien voulu app

œuvre, l'acquisition par votre lettre du 21 avril dernier.

Veuille agréer.....

Pour la C.D.

Le Secrétaire      Le Président

### Exercise 19

Loi du ..... Article .....

Allocation . . . . .

Crédit au . . . . .

*Liquidation* . . . .

Disponible . . . . .

Chapitre ..... No

Prévision . . . . .

Crédit au . . . . .

*Liquidation* . . . . .

Disponible . . . . .



MINISTÈRE  
des  
SCIENCES ET DES ARTS  
ADMINISTRATION  
des  
BEAUX-ARTS

Bruxelles, le 9 Juin 1911.

N<sup>o</sup> 628

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

ANNEXE

MUSEES ROY.  
DES  
LE 12 juin 1911  
Sous le N<sup>o</sup>

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les ordonnances de paiement, énumérées ci-après et créées à charge des crédits dont vous disposez, ont été envoyées aux créanciers intéressés :

N<sup>o</sup> 5856 M. Englebert . . . p<sup>te</sup> 5610.

Pour le Ministre:  
Le Directeur général,

Wal

A la Commission directrice  
des Musées Royaux de Peinture et

Bruxelles